



CONTRAT D'AIDE À LA COMPÉTITIVITÉ - FILIÈRE AUTOMOBILE
— AXE DIVERSIFICATION —

UN PROJET DES CCI DE FRANCHE-COMTÉ, PILOTÉ PAR LA CCI DU DOUBS

Avec le soutien financier de



Fonds européen de
Développement Régional

Alerte réglementaire environnement-hygiène-sécurité

Avril 2010

L'alerte réglementaire est réalisée par le groupe des Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté.

Sommaire

2010-121 - Air / Gaz à effet de serre - quotas.....	4
2010-122 - Air / Laboratoires - agréments.....	4
2010-123 - Air / Mesures contre les émissions de gaz et de particules polluants provenant des moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers.....	4
2010-124 - Air / Quotas d'émissions de gaz à effet de serre.....	5
2010-125 - Automobile / Directive cadre "réception des véhicules".....	5
2010-126 - Automobile / Stratégie européenne "véhicules propres".....	5
2010-127 - Eau / Laboratoires agréments.....	6
2010-128 - Eco-conception / Formez-vous à l'éco-conception avec le logiciel Bilan Produit.....	6
2010-129 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations.....	6
2010-130 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations.....	6
2010-131 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations.....	7
2010-132 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments.....	7
2010-133 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments.....	7
2010-134 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - retrait agrément.....	7
2010-135 - ICPE / dépôts de papier et de carton relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1530.....	8
2010-136 - ICPE / Entrepôts couverts soumis à enregistrement - rub. 1510.....	8
2010-137 - ICPE / Installations fixes de combustion.....	8
2010-138 - ICPE / Nomenclature - modification.....	8
2010-139 - ICPE / Prescriptions générales -plusieurs rubriques.....	8
2010-140 - ICPE / Publication de guides d'aide à la justification de conformité pour les premières rubriques concernées par le régime d'enregistrement.....	9
2010-141 - ICPE / Régime de l'enregistrement.....	9
2010-142 - ICPE / Régime d'enregistrement.....	9
2010-143 - ICPE / Régime d'enregistrement.....	10

2010-144 - ICPE / stations-service relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1435	10
2010-145 - ICPE / stations-service soumises à autorisation sous la rubrique n° 1435	10
2010-146 - ICPE / stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n° 1435.....	10
2010-147 - Produits chimiques / REACH - CLP	11
2010-148 - Produits chimiques / REACH - exemption annexe V	11
2010-149 - Produits chimiques / REACH - restriction annexe XVII.....	11
2010-150 - Produits chimiques / Règlement CLP	11
2010-151 - Produits chimiques / Solvants.....	11
2010-152 - Protection de la nature / Natura 2000	12
2010-153 - Sécurité / Champs électromagnétiques.....	12
2010-154 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	12
2010-155 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	12
2010-156 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	12
2010-157 - Sécurité / ERP et IGH	13
2010-158 - Sécurité / Lieux de travail.....	13
2010-159 - Sécurité / Risque chimique	13
2010-160 - Sécurité / Risque chimique - contrôle	13
2010-161 - Sécurité / Risques psychosociaux.....	13
2010-162 - Sécurité / Textes réglementaires en hygiène et sécurité.....	14
2010-163 - Sécurité / Travaux en espaces confinés	14
2010-164 - Sécurité / Travaux neufs, entretien, maintenance.....	14
2010-165 - Sécurité / Troubles musculo-squelettiques (TMS)	14
2010-166 - Sécurité / Base de données MetroPol (métrologie des polluants).....	14
2010-167 - Sécurité / Les sièges à suspension pour chariots élévateurs	15
2010-168 - Thèmes multiples / TGAP : une circulaire commente les dernières nouveautés	15
2010-169 - Thèmes multiples / Trophées environnement.....	15
2010-170 - Thèmes multiples / Recrutement de commissaire enquêteur pour l'année 2011	15
2010-171 - Thèmes multiples / RoHS : consultation sur une nouvelle exemption.....	16

2010-121 - Air / Gaz à effet de serre - quotas

Arrêté du 1er avril 2010 fixant les modalités de la déclaration et de la vérification des émissions des installations entrant à compter du 1er janvier 2013 dans le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Cet arrêté met en application les dispositions du décret du 22 mars 2010 étendant le champ d'application du régime des quotas de gaz à effet de serre. "Les exploitants des installations exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe I de la directive 2009/29 susvisée et qui ne relèvent pas à la date de publication du présent arrêté du système d'échange de quotas déclarent au plus tard le 30 avril 2010 leurs émissions de gaz à effet de serre au titre des années 2005, 2006 et 2007 au préfet, sur un formulaire de déclaration dont le modèle figure en annexe XI au présent arrêté". Les déclarations doivent être accompagnées "de l'avis d'assurance d'un vérificateur indépendant" agréé pour la période 2008-2012. Voir les arrêtés suivants :

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000523772

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020401771

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021334485

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022097803

2010-122 - Air / Laboratoires - agréments

Arrêté du 11 mars 2010 portant modalités d'agrément des laboratoires ou des organismes pour certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère.

L'arrêté du 11 mars 2010 abroge celui du 4 septembre 2000 qui servait de base aux agréments des laboratoires. "Le présent arrêté définit les conditions dans lesquelles des laboratoires ou des organismes peuvent recevoir du Ministre chargé des installations classées un agrément pour le prélèvement à l'émission ou l'analyse de certaines substances émises dans l'atmosphère par les installations classées pour la protection de l'environnement. Les types de prélèvements et d'analyses concernés sont listés à l'annexe I du présent arrêté."

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022106473

2010-123 - Air / Mesures contre les émissions de gaz et de particules polluants provenant des moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers

Directive 2010/26/UE de la Commission du 31 mars 2010 portant modification de la directive 97/68/CE du Parlement européen et du Conseil sur le rapprochement des législations des États membres relatives aux mesures contre les émissions de gaz et de particules polluants provenant des moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers

Adaptation au progrès technique en vue de permettre la mise sur le marché de moteurs conformes à la directive 97/68/CE du 16 décembre 1997 sur le rapprochement des législations des États membres relatives aux mesures contre les émissions de gaz et de particules polluants provenant des moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:086:0029:0047:FR:PDF>

2010-124 - Air / Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Arrêté du 1er avril 2010 fixant les modalités de la déclaration et de la vérification des émissions des installations entrant à compter du 1er janvier 2013 dans le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Ce texte est un arrêté d'application du Décret n° 2010-300 du 22 mars 2010 relatif à la préparation de l'extension du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. Les exploitants des installations exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe I de la directive 2009/29 et qui ne relèvent pas à la date de publication du présent arrêté du système d'échange de quotas déclarent au plus tard le 30 avril 2010 leurs émissions de gaz à effet de serre au titre des années 2005, 2006 et 2007 au préfet, sur un formulaire de déclaration dont le modèle figure en annexe XI au présent arrêté. La déclaration d'émission est accompagnée de l'avis d'assurance d'un vérificateur indépendant et agréé.

Les activités concernées sont :

- Production de chaux, y compris calcination de dolomite et de magnésite
- Production de verre et de matériau isolant en laine minérale
- Production de soude et de bicarbonate de sodium
- Production d'ammoniac
- Production d'hydrogène ou gaz de synthèse
- Production de produits chimiques organiques en vrac
- Production ou transformation de métaux ferreux et non ferreux
- Production et traitement de l'aluminium primaire et secondaire
- FABRICATION D'ACIDES ADIPIQUE, NITRIQUE, GLYOXYLIQUE ET DE GLYOXAL

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022097803&dateTexte=&categorieLien=id>



2010-125 - Automobile / Directive cadre "réception des véhicules"

Règlement (UE) n° 371/2010 de la Commission du 16 avril 2010 remplaçant les annexes V, X, XV et XVI de la directive 2007/46/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour la réception des véhicules à moteur, de leurs remorques et des systèmes, des composants et des entités techniques destinés à ces véhicules (directive-cadre).

Les annexes modifiées sont les suivantes :
Annexe V - Procédure à suivre pour la réception CE par type ; annexe X - procédures de conformité de la production ; annexe XV - actes réglementaires pour lesquels un constructeur peut être désigné en tant que service technique ; annexe XVI - conditions particulières imposées pour les méthodes virtuelles d'essai et actes réglementaires pour lesquels les méthodes virtuelles d'essai peuvent être utilisées par un constructeur ou un service technique.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:110:0001:0021:FR:PDF>

2010-126 - Automobile / Stratégie européenne "véhicules propres"

Une stratégie européenne pour des véhicules propres et économes en énergie

"La présente communication expose une stratégie visant à encourager le développement et l'adoption de véhicules lourds (autocars et camions) et légers (voitures et camionnettes), de véhicules à deux et trois roues et de quadricycles propres et économes en énergie («verts»)". Elle liste notamment les mesures réglementaires et les

actions de soutien à la recherche et à l'innovation qui seront adoptées au niveau européen dans un avenir proche.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=C:OM:2010:0186:FIN:FR:PDF>

2010-127 - Eau / Laboratoires agréments

Labeau

Le site internet "Labeau" permet de retrouver par type d'agrément et par zone géographique les laboratoires agréés pour la réalisation de mesures au titre différentes réglementations, dont celle des ICPE.

<http://www.labeau.ecologie.gouv.fr/index.php>

2010-128 - Eco-conception / Formez-vous à l'éco-conception avec le logiciel Bilan Produit

Bilan Produit est un logiciel d'estimation des impacts environnementaux des produits développé par l'Université de Cergy Pontoise avec le soutien de l'ADEME. Cet outil simplifié vise à rendre accessible à des non-spécialistes la notion d'éco-conception et les bases de l'analyse de cycle de vie (ACV). Un atelier informatique vous est proposé gratuitement par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté dans le cadre du programme ELAN 2010. Il est animé par l'ADEME et l'ARIST : Vendredi 18 juin, 10h-12h, à Belfort.

Inscription obligatoire auprès de : sguillet@franche-comte.cci.fr

2010-129 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations

Décret n° 2010-349 du 31 mars 2010 relatif à l'inspection des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles.

Les articles R. 224-59-1 à R. 224-59-11 sont ajoutés au code de l'environnement. Ils concernent les "systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles d'une puissance frigorifique nominale supérieure à 12 kilowatts". Ils prévoient l'obligation de réaliser, au moins une fois tous les cinq ans, une inspection documentaire et "l'évaluation, lors de l'inspection sur site, du rendement du système de climatisation et de son dimensionnement par rapport aux exigences en matière de refroidissement du bâtiment, ainsi que la fourniture des recommandations nécessaires portant sur le bon usage du système en place, les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation, l'intérêt éventuel du remplacement de celui-ci et les autres solutions envisageables". Le rapport, adressé au commanditaire dans le délai d'un mois est tenu à la disposition des autorités pendant 10 ans. Un arrêté définira les "spécifications techniques et les modalités de l'inspection". Dates de réalisation de la première inspection : 3 avril 2012 pour les installations de plus de 100 KW, 3 avril 2013 pour celles de plus de 12 KW.

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022050074

2010-130 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations

Arrêté du 16 avril 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kilowatts et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Cet arrêté établi, en application du décret du 31 mars 2010, la "procédure de certification des compétences des personnes physiques qui réalisent les inspections périodiques et les conditions imposées aux organismes autorisés à délivrer la certification, mentionnés à l'article R. 224-59-7 du code de l'environnement".

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022140770

2010-131 - Energie / Pompes à chaleur - climatisations

Arrêté du 16 avril 2010 relatif à l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kilowatts.

"L'inspection périodique d'un système de climatisation ou d'une pompe à chaleur réversible dont la puissance frigorifique nominale utile est supérieure à 12 kilowatts comporte l'inspection documentaire, l'évaluation, lors de l'inspection sur site, du rendement du système et de son dimensionnement par rapport aux exigences en matière de refroidissement du bâtiment, ainsi que la fourniture des recommandations nécessaires portant sur le bon usage du système en place, les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation, l'intérêt éventuel du remplacement de celui-ci et les autres solutions envisageables.

L'inspection sur site porte sur les parties accessibles des éléments suivants du système : l'équipement de climatisation, y compris le dispositif de rejet de chaleur, le réseau de distribution de fluides, l'équipement extérieur de rejet de chaleur, les unités intérieures, les systèmes d'alimentation d'air des locaux traités, les systèmes d'alimentation d'air des centrales de traitement de l'air et les conduits, les entrées d'air neuf et la régulation, et plus généralement tous les éléments accessibles du système de climatisation."

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022140784

2010-132 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments

Arrêté du 24 mars 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

L'organisme 01 Contrôle est agréé pour effectuer le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration relevant des rubriques de la nomenclature 1412, 1413, 1414, 1432 et 1434.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022050150&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-133 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments

Arrêté du 8 avril 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

SOCOMEX est agréé pour effectuer le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration relevant des rubriques de la nomenclature 1412, 1414, 1432 et 1434.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022120185&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-134 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - retrait agrément

Arrêté du 24 mars 2010 portant retrait d'agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

L'agrément pour effectuer le contrôle périodique de certaines installations classées soumises à déclaration délivré par l'arrêté du 14 avril 2009 susvisé à l'organisme suivant : INGELANDES, quartier Jean de Paul, 40170 Saint-Julien-en-Born, est retiré

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022050155&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-135 - ICPE / dépôts de papier et de carton relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1530

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux dépôts de papier et de carton relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1530 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022097909&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-136 - ICPE / Entrepôts couverts soumis à enregistrement - rub. 1510

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cet arrêté fixe les prescriptions applicables pour les entrepôts couverts définis comme des "installations composées d'un ou plusieurs bâtiments pourvus a minima d'une toiture".

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022097930

2010-137 - ICPE / Installations fixes de combustion

Décret n° 2010-419 du 28 avril 2010 modifiant la nomenclature des installations classées

Au sein de la rubrique n° 2910 de la nomenclature ICPE, une rubrique 2910-C est créée, concernant le biogaz provenant

d'installations classées sous la rubrique n° 2781-1

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022148293&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-138 - ICPE / Nomenclature - modification

Décret n° 2010-369 du 13 avril 2010 modifiant la nomenclature des installations classées.

Modifications importantes concernant les activités liées aux déchets. 15 rubriques sont créées en matière de transit, tri, regroupement, stockage, traitement des déchets inertes, non dangereux et dangereux. Une rubrique concerne spécifiquement le lavage de fûts, conteneurs et citernes. Les seuils ont été relevés pour le stockage des métaux. Les rubriques supprimées sont : 95, 98 bis, 128, 129, 167, 245, 286, 322, 329 et 2799. Les producteurs de déchets sont concernés dans la mesure où les autorisations préfectorales de leurs prestataires sont susceptibles d'être affectées.

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022092730

2010-139 - ICPE / Prescriptions générales -plusieurs rubriques

Arrêté du 15 avril 2010 modifiant les arrêtés de prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous les rubriques n°s 1136, 1138, 1172, 1173, 1311, 1414, 1432, 2351, 2415 et 2564.

Les modifications concernent le contenu du contrôle périodique pour les activités visées par les rubriques 1136 (emploi et stockage d'ammoniac), 1138 (emploi ou stockage de chlore), 1172 (stockage ou emploi de substances très toxiques pour l'environnement-A), 1173 (stockage ou emploi de substances toxiques pour l'environnement-B), 1311

(stockage de poudres, explosifs), 1414, 1432 (stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables), 2351, 2415 (mise en œuvre de produits de préservation du bois) et 2564 (nettoyage, dégraissage, décapage de surface par des procédés utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques).

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022148333

2010-140 - ICPE / Publication de guides d'aide à la justification de conformité pour les premières rubriques concernées par le régime d'enregistrement

Le ministère chargé de l'écologie a élaboré, à l'intention des industriels et des services d'inspection, des guides d'aide à la justification de conformité pour les rubriques nos 1435, 1510, 1511 et 1530 concernées par le régime d'enregistrement.

<http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Arretes-ministeriels-de.html>

2010-141 - ICPE / Régime de l'enregistrement

Présentation du régime d'enregistrement.

Mise en ligne de documents datés de mai 2009 présentant le régime de l'enregistrement.

<http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Prezentation-du-regime-d.html>

2010-142 - ICPE / Régime d'enregistrement

Décret n° 2010-367 du 13 avril 2010 modifiant la nomenclature des installations classées et ouvrant certaines rubriques au régime de l'enregistrement

Un décret détermine les premières rubriques concernées par le régime d'enregistrement et modifie la nomenclature des installations classées :

Rubriques existantes :

- rubrique n° 1510 (Entrepôts couverts) ;
Remarque : les entrepôts frigorifiques sont par la même occasion sortis de la rubrique, pour faire l'objet d'une nouvelle rubrique n° 1511.

- rubrique n° 1530 (Dépôt de papiers, cartons) ;

Remarque : les dépôts de bois sont retirés de la rubrique pour faire l'objet d'une nouvelle rubrique n° 1532.

- rubrique n° 2662 (Stockage de polymères) ;
- rubrique n° 2663 (Stockage de pneumatiques).

Rubriques créées :

- rubrique n° 1511, relative aux entrepôts frigorifiques ;

- rubrique n° 1435, relative aux stations-service.

Rubriques modifiées :

La rubrique n° 1434 est modifiée : les stations-service en sont explicitement exclues du fait de leur classement sous la nouvelle rubrique n° 1435.

Une rubrique n° 1532 est créée, relative aux dépôts de bois.

Remarque : ces rubriques nos 1434 et 1532 ne comprennent pas de régime d'enregistrement.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022092578&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-143 - ICPE / Régime d'enregistrement

Décret n° 2010-368 du 13 avril 2010 portant diverses dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement et fixant la procédure d'enregistrement applicable à certaines de ces installations

Ce décret fixe la procédure d'enregistrement et introduit une section relative aux installations soumises à enregistrement dans le code de l'environnement. Ces dispositions s'articulent autour de six sous-sections respectivement intitulées :

- Demande d'enregistrement
- Instruction de la demande
- Enregistrement et prescriptions complémentaires
- Mesures de publicité
- Mise à l'arrêt et remise en état
- Dispositions transitoires

Ce décret procède également à de nombreuses modifications du code de l'environnement :

- un régime de cessation d'activité pour les installations soumises à déclaration clairement établi
- l'ajout des installations classées soumises à enregistrement, dès lors que ces installations sont localisées en site Natura 2000
- la mise en ligne, pour une meilleure information du public, des résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, publiés sur le site internet des préfetures, ainsi que du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La publication des arrêtés ministériels de prescriptions générales conditionne l'entrée en vigueur effective du régime d'enregistrement pour chaque rubrique concernée.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022092587&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-144 - ICPE / stations-service relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1435

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022097882&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-145 - ICPE / stations-service soumises à autorisation sous la rubrique n° 1435

Arrêté du 15 avril 2010 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables aux stations-service soumises à autorisation sous la rubrique n° 1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022097828&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-146 - ICPE / stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n° 1435

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n° 1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022097853&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-147 - Produits chimiques / REACH - CLP

2010 : une année importante pour l'enregistrement et la notification des substances chimiques.

La Commission Européenne a publié un dépliant sur les obligations et les échéances auxquelles les entreprises sont confrontées en 2010.

http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/chemicals/files/reach/leaflet/r_leaflet_lr_fr.pdf

2010-148 - Produits chimiques / REACH - exemption annexe V

Guide des exemptions au titre de l'enregistrement.

L'ECHA (Agence Européenne des Produits Chimiques) a mis en ligne un guide, en anglais, de 54 pages concernant les exemptions au titre de l'annexe V du règlement REACH.

http://echa.europa.eu/doc/press/na_10_15_guidance_annex_v_20100401.pdf

2010-149 - Produits chimiques / REACH - restriction annexe XVII

Décision de la Commission du 20 avril 2010 concernant le réexamen de la restriction applicable aux paraffines chlorées à chaîne courte (PCCC) figurant à l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Cette décision autorise le réexamen de la restriction applicable aux paraffines chlorées à chaîne courte (PCCC) et retient le bien-fondé des Pays Bas à "les Pays-Bas à "maintenir leurs dispositions nationales concernant les PCCC, qui sont plus strictes que celles figurant à

l'annexe I de la directive 76/769/CEE". On trouve ce type de substances notamment dans les produits en caoutchouc, les matériaux de construction (mastics d'étanchéité), les textiles, ainsi que les articles traités à l'aide de peintures et enduits.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:100:0015:0016:FR:PDF>

2010-150 - Produits chimiques / Règlement CLP

Etiquetage et classification des produits chimiques : vue d'ensemble en 15 minutes.

Document de 6 pages réalisé par le Service national d'assistance réglementaire sur le règlement CLP.

http://www.ineris.fr/ghs-info/files/CLP_vue-d-ensemble_banni%C3%A8re_icone.pdf

2010-151 - Produits chimiques / Solvants

Guide des bonnes pratiques pour le choix et l'utilisation des solvants et des produits en contenant.

Guide de 118 pages réalisé par la CRAM Bourgogne Franche-Comté et publié en avril 2010. Il est accompagné d'un CD-ROM dans lequel figure notamment, en annexe 9, un fichier XL listant, pour 130 substances, les codes d'étiquetage et des phrases de risque dans l'ancienne réglementation (directive 67-548) et la nouvelle (règlement CLP). Pour obtenir le guide : service information-documentation au 0 821 10 21 21 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi jusqu'à 16h.

<http://www.cram-bfc.fr/prevention/page-prevention.htm>

2010-152 - Protection de la nature / Natura 2000

Décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000

Ce décret vient modifier les dispositions relatives à l'évaluation des incidences Natura 2000

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022082126&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-153 - Sécurité / Champs électromagnétiques

La RFID - radio frequency identification.

"Cette fiche fait partie d'une collection consacrée aux risques liés aux champs électromagnétiques.

Au sommaire :

- principe de fonctionnement des RFID (radio frequency identification) ;
- applications de la RFID ;
- exposition aux champs électromagnétiques à proximité des systèmes RFID ;
- intensité des champs électromagnétiques émis par les dispositifs RFID ;
- effets biologiques des RFID (évaluation sanitaire de la technologie RFID) ;
- évaluation du risque, préconisations."

Fiche Champs électromagnétiques-ED 4217. Rubrique "Quoi de neuf ?/nouvelautés/brochures et affiches".
<http://www.inrs.fr/>

2010-154 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 12 février 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société Onet services industrie, 25, avenue du Général-de-Gaulle, 33530 Bassens est agréée pour le

contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs équipements annexes. Cet

agrément est valable jusqu'au 31 janvier 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20106/met_20100006_0100_0007.pdf

2010-155 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 12 mars 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société Technicuve, 3495, route des Confins, 74220 La Cluzaz, est agréée pour le contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs équipements annexes. Cet agrément est valable jusqu'au 31 janvier 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20106/met_20100006_0100_0014.pdf

2010-156 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 15 mars 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société Procuves, 8, rue Marcel-Dassault, ZA Les Colonnes, 95130 Le Plessis-Bouchard, est agréée pour le contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs

équipements annexes. Cet agrément est valable jusqu'au 31 janvier 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20106/met_20100006_0100_0017.pdf

2010-157 - Sécurité / ERP et IGH

Arrêté du 9 avril 2010 portant agrément d'organismes pour effectuer les vérifications techniques réglementaires dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022127247&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-158 - Sécurité / Lieux de travail

Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques

Nouvelle édition de la brochure ED 950 (qui remplace ED 718) de 152 pages. Rubrique "Quoi de neuf ?/nouveauités/brochures et affiches".

<http://www.inrs.fr/>

2010-159 - Sécurité / Risque chimique

Base de données MétroPol (métrologie des polluants).

Nouvelle édition de la fiche consacrée au Chrome hexavalent. Rubrique "Quoi de neuf ?/nouveauités/brochures et affiches".

<http://www.inrs.fr/>

2010-160 - Sécurité / Risque chimique - contrôle

Circulaire DGT 2010/3 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

La présente circulaire explicite les modalités de mise en œuvre des nouveaux dispositifs de contrôle issus du Décret n° 2009-1570 du 15 décembre 2009 et de ses deux arrêtés d'application datés du même jour. "Ces nouveaux textes réaménagent le dispositif concernant les contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelles (VLEP) et le contrôle des valeurs limites biologiques (VLB). Les principales modifications du nouveau dispositif de contrôle des VLEP s'articulent autour de trois axes : - le remplacement du dispositif d'agrément ministériel des organismes chargés des contrôles par un dispositif d'accréditation auprès du Comité français d'accréditation (Cofrac) ou par tout organisme équivalent ; - l'encadrement renforcé des conditions de réalisation des contrôles ; - la centralisation des données d'exposition afin de permettre leur étude et exploitation pour la mise en place de politiques de prévention ciblées. Concernant le contrôle des VLB, le changement majeur est le remplacement du dispositif d'agrément ministériel des organismes chargés des contrôles par un dispositif d'accréditation auprès du Cofrac qui permet de mieux garantir la qualité des résultats."

http://circulaires.gouv.fr/pdf/2010/04/cir_30897.pdf

2010-161 - Sécurité / Risques psychosociaux

Dépister les risques psychosociaux - des indicateurs pour vous guider.

Mise à jour de la brochure n° 6012 (48 pages). Rubrique "Quoi de neuf/nouveauté/brochures et affiches".

<http://www.inrs.fr/>

2010-162 - Sécurité / Textes réglementaires en hygiène et sécurité

Relevé analytique des textes officiels relatifs à l'hygiène et la sécurité parus en mars 2010 (actualités juridiques).

Sans commentaire. Rubrique "Quoi de neuf ?/nouveau/brochures et affiches".

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Pdf%20ActuJuridiquetxtOffMars2010/\\$File/ActuJuridiquetxtOffMars2010.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Pdf%20ActuJuridiquetxtOffMars2010/$File/ActuJuridiquetxtOffMars2010.pdf)

2010-163 - Sécurité / Travaux en espaces confinés

Prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés.

Recommandation de la CNAMTS de 8 pages. "Les interventions dans des espaces confinés peuvent donner lieu à des accidents graves ou mortels. On rencontre des espaces confinés dans de très nombreuses activités : réseaux d'évacuation des eaux pluviales ou usées, égouts, canalisations, réseaux de chaleur, de froid, de transport d'énergie, galeries techniques, vides sanitaires, puits, réservoirs, châteaux d'eau, fours, silos, cuves, ...". Rappelons que la jurisprudence accorde une valeur quasi réglementaire à ces recommandations et que dans le cadre de l'intervention d'une entreprise extérieure, l'entreprise utilisatrice conserve une part de responsabilité en matière de sécurité. NB : au 31/03/10, cette recommandation n'était pas téléchargeable à l'adresse indiquée.

Rubrique "Quoi de neuf/nouveauté/brochures et affiches".

http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fr/sengagez/sengagez_recommandations_1.php

2010-164 - Sécurité / Travaux neufs, entretien, maintenance

Travaux neufs, travaux d'entretien et de maintenance dans les établissements relevant du CTN E.

"Par « travaux d'entretien », il ne faut pas seulement entendre la maintenance proprement dite mais aussi toutes les opérations de nettoyage des locaux et des matériels". "Cette recommandation vient renforcer les textes réglementaires concernant la problématique de l'intervention d'entreprises extérieures ...".

http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fr/sengagez/sengagez_recommandations_1.php

2010-165 - Sécurité / Troubles musculo-squelettiques (TMS)

Lancement de la campagne TMS 2010.

Lancement de la campagne nationale le 19 avril 2010. Le site "Travailler mieux" donne accès à de nombreux documents sur le sujet.

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Lancement-de-la-campagne-TMS-2010.html>

2010-166 - Sécurité / Base de données MétroPol (métrologie des polluants)

Nouvelle édition de la fiche consacrée au Chrome hexavalent

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Metropol%20084/\\$File/084.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Metropol%20084/$File/084.pdf)

2010-167 - Sécurité / Les sièges à suspension pour chariots élévateurs

Assurer une meilleure protection du cariste contre les vibrations des chariots élévateurs et guider l'utilisateur dans le choix d'un siège à suspension adapté à son chariot, tel est l'objectif de cette fiche. Elle rappelle les principes de fonctionnement d'une suspension de siège (notions techniques, etc.), les règles fondamentales en matière de réglage d'un siège (poids du conducteur, inclinaison du dossier, etc.). Elle précise les recommandations à observer quant au choix d'un siège (tenir compte de l'encombrement, choix de la sellerie, etc.) et préconise un entretien (et réparation) régulier du siège à suspension. Un tableau indique les caractéristiques dimensionnelles optimales d'un siège de chariots élévateurs. Elle fournit également une liste de fabricants de sièges suspendus pour chariots élévateurs.

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%2042/\\$File/ed42.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%2042/$File/ed42.pdf)

2010-168 - Thèmes multiples / TGAP : une circulaire commente les dernières nouveautés

Circulaire du 6 avril 2010 sur la taxe générale sur les activités polluantes

Le texte porte à la connaissance des opérateurs et des services de l'État la réglementation applicable, à compter du 1er janvier 2010, à l'ensemble des composantes de la TGAP (à l'exception des composantes relatives à la TGAP sur les carburants et sur les imprimés). À compter du 1er janvier 2010, la déclaration de TGAP peut être déposée jusqu'au 30 avril 2010.

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/6277.pdf>

2010-169 - Thèmes multiples / Trophées environnement

EEP Awards 2010 - Trophées européens de l'innovation environnementale.

Participez gratuitement à la 8e édition des EEP AWARDS, trophées européens de l'innovation environnementale, organisés par l'European Environmental Press (EEP), qui regroupe les 17 magazines leaders en Europe sur l'environnement (dont Environnement Magazine est membre fondateur), en partenariat avec le salon Pollutec et l'EFAEP (Association des fédérations de professionnels de l'environnement en Europe), dont l'Afite est membre fondateur. Date limite d'envoi de votre candidature : au plus tard le 19 avril 2010.

<http://www.environnement-online.com/com/eep/2010/conditions-de-participation-2010.pdf>

2010-170 - Thèmes multiples / Recrutement de commissaire enquêteur pour l'année 2011

Comme chaque année, la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur arrête la liste des personnes habilités à exercer ces fonctions en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique dans le Territoire de Belfort. Le rôle du commissaire-enquêteur est de conduire en toute indépendance l'enquête publique que la loi a instituée avant que ne soient réalisés certains projets : dossier de demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, projets routiers ou ferroviaires, expropriation... Après clôture de l'enquête, il rédige un rapport sur le dossier et sur les observations recueillies, qu'il conclut par un avis motivé (favorable, défavorable, réservé). Si votre résidence est dans le Territoire de Belfort, vous pouvez postuler à cette fonction. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles soit auprès de la CCI soit auprès de la préfecture (Mme Tissot - 03 84 57 15 49). Attention les dossiers de

candidature sont à retourner à la préfecture avant le 15 septembre 2010.

: <http://www.cnce.fr/>

2010-171 - Thèmes multiples / RoHS : consultation sur une nouvelle exemption

Une nouvelle consultation publique vient d'être lancée concernant l'ajout d'une possible exemption RoHS. Cette exemption porterait sur l'application suivante : Lead in PZT based dielectric ceramic materials for capacitors being part of integrated circuits or discrete semiconductors. La consultation est ouverte jusqu'au 18 juin 2010.

<http://rohs.exemptions.oeko.info/index.php?id=76>
